

17 septembre 2026

Enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leurs anticipations d'inflation • 3ème trimestre 2026

Les anticipations d'inflation des chefs d'entreprise se stabilisent à 2,5 % à l'horizon un an et 2 % à moyen terme

Perception et anticipations des entreprises sur l'inflation en France (prix à la consommation)

Notre enquête trimestrielle sur les anticipations d'inflation, définie ici comme l'évolution de l'indice des prix à la consommation, a été menée du 27 août au 3 septembre dans le cadre de l'Enquête de Conjoncture de la Banque de France.

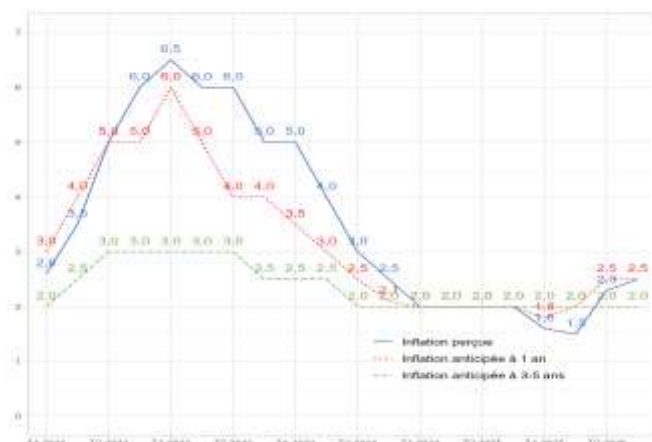
Au troisième trimestre 2026, la médiane de l'inflation perçue par les chefs d'entreprise s'établit à 2,5 %, en légère hausse de 0,2 point de pourcentage (pp) par rapport au trimestre précédent. Elle se situe entre l'inflation mesurée en août par l'indice des prix à la consommation ([IPC](#), à 2,4 %) et par l'indice des prix à la consommation harmonisé ([IPCH](#), à 2,6 %). L'anticipation médiane d'inflation à un an se stabilise à 2,5 %, après sa hausse au trimestre précédent.

Tableau 1 – Inflation perçue et anticipée par les entreprises (médiane en %)

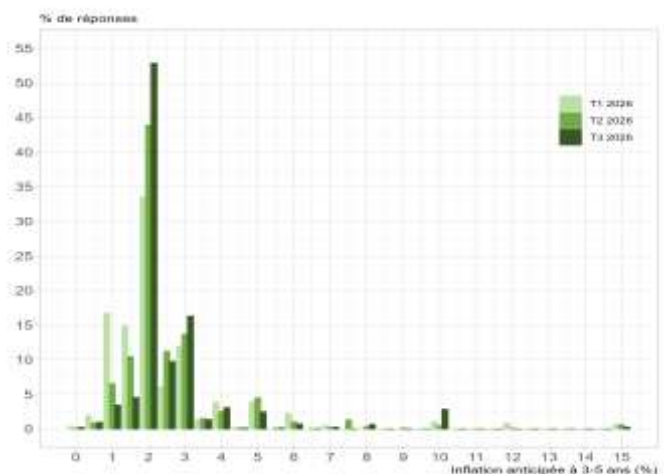
	T4 2025	T1 2026	T2 2026	T3 2026
Inflation perçue	1,6	1,5	2,3	2,5
Inflation anticipée à 1 an	1,8	2,0	2,5	2,5
Inflation anticipée à 3-5 ans	2,0	2,0	2,0	2,0

À moyen terme (horizon 3 à 5 ans), les anticipations restent ancrées à 2 %. Cet ancrage se renforce : 53 % des chefs d'entreprise interrogés anticipent désormais une inflation de 2 % à cet horizon, soit 9 points de plus qu'au deuxième trimestre.

Graphique 1: Évolution de la perception et des anticipations d'inflation (médianes en %)



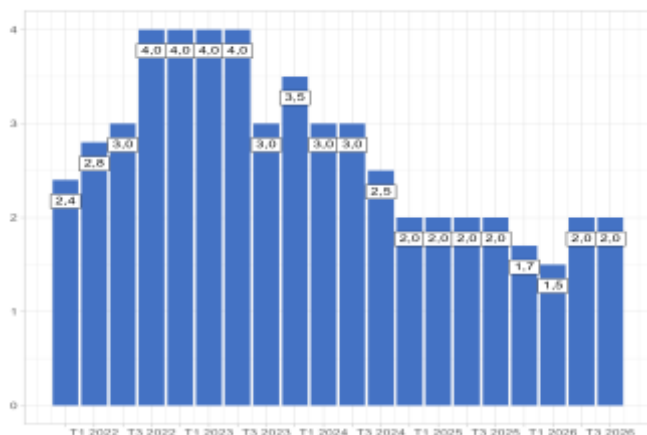
Graphique 2: Distribution des anticipations d'inflation à 3-5 ans (%)



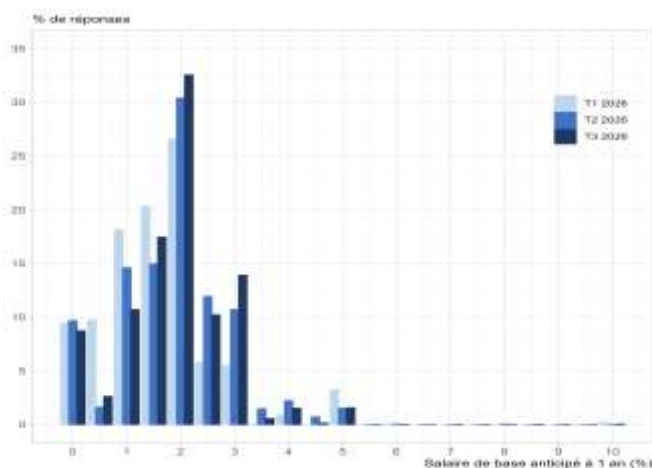
Croissance des salaires de base à un an anticipée par les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise anticipent une croissance des salaires de base dans leur entreprise de 2 % à un an (médiane), comme au trimestre précédent. La distribution des réponses reste globalement stable et concentrée autour de 2 % : au troisième trimestre, 60 % des chefs d'entreprise anticipent une hausse des salaires comprise entre 1,5 % et 2,5 %, soit 3 points de plus qu'au trimestre précédent.

Graphique 3: Evolution de l'anticipation à un an des salaires de base (médiane en %)



Graphique 4: Distribution des anticipations des salaires de base à un an (%)



Méthodologie

Cette enquête a été menée du 27 août au 3 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 700 chefs d'entreprise. Elle couvre trois grands secteurs marchands de l'économie et des entreprises de toutes tailles et de toutes régions de France métropolitaine. Les opinions des chefs d'entreprise sont recueillies par téléphone au cours de l'entretien mensuel de conjoncture de l'Enquête Mensuelle de Conjoncture et chaque chef d'entreprise est interrogé une seule fois par an sur ce module. Quatre questions leur sont posées :

- 1 - En pourcentage, quel est selon vous le taux d'inflation actuel en France ?
- 2 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans un an en France ?
- 3 - En pourcentage, quel sera selon vous le taux d'inflation dans 3 à 5 ans en France ?
- 4 - En pourcentage, quelle sera selon vous l'évolution des salaires de base (bruts, hors primes) dans votre entreprise sur les 12 prochains mois ?

Pour mémoire, le salaire de base correspond au salaire brut avant déduction des cotisations sociales et avant versement des prestations sociales. Il ne comprend ni les primes ni les heures supplémentaires.

Les données sont tronquées au 99^{ème} centile. Pour le calcul des résultats, les réponses sont pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats.

